Commune de
BRISCOUS

Bulletin d'information communal
Edition n°54 - Mars / Avril 2017

Mairie de Briscous - mairie@briscous.fr
www.briscous.fr - www.beskoitze.fr

Vie municipale P. 1 à 6
Zoom P. 7
Vie associative P. 8
Vie locale P. 9 à 14
Infos P. 15

Eleak n°54

l'Edito

DE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

Un résultat global positif pour 2016, un budget 2017 équilibré, des comptes dont les ratios d''analyses montrent une situation financière saine permettant des possibilités d'investissement, vous trouverez dans ce nouveau bulletin communal toutes les informations concernant les résultats et les projets financiers du budget communal. Afin de favoriser la sécurité sur les espaces de vie, la municipalité a décidé un certain nombre d'actions dont vous trouverez le détail dans l'article concerné. Respectez les vitesses, respectez les espaces protégés ainsi que les parkings réservés aux handicapés et participez à la vie harmonieuse en collectivité, peu d'efforts sont nécessaires pour un bénéfice collectif partagé. Des chantiers ont pris du retard, les raisons sont évoquées, d'autres sont réalisés ou se terminent. Les associations et les écoles décrivent leurs dernières activités. Une nouvelle entreprise est née à la zone artisanale de Mendiko Borda. Troisième au championnat du monde dont un beskoiztar, mais lequel ? Vous êtes nombreux à vous demander pourquoi sont organisées des battues, l'explication vous est ici donnée. Madame le maire a « son mot » à dire, il contient de nombreuses bonnes nouvelles en début de ce bulletin. Découvrez deux mois de vie communale dans ce nouvel ELEAK et n'oubliez pas de suivre l'actualité quotidienne sur notre site internet communal www.briscous.fr ou www.beskoitze.fr relayée par le journal numérique du Bourg.
Bonne lecture.

DIRECTRICE DE PUBLICATION Fabienne AYENSA
ÉQUIPE DE RÉDACTION Raymonde AUTIER BOTELLA, Sophie BAGNERIS, Serge CHAULET, Florence DOYHAMBEHERE, Maryannick DOYHENARD, Annie LAGRENADE et Jean LETAN
IMPRESSION Imprimerie du Labourd
DISTRIBUTEUR Distri Express 64 par véhicule électrique
CONCEPTION Yann'Dev

Le MOT de Fabienne AYENSA

Maire de Briscous

Chère et cher beskoiztar,

Le budget 2017 a été voté le 10 avril. Des finances saines nous permettent d'envisager des projets pour améliorer notre vie, sans augmenter les impôts. Parmi ceux-ci, nous allons acquérir une parcelle au centre Bourg suite à un accord avec les propriétaires, que nous remercions publiquement, afin de construire un parking de 59 places pour augmenter et faciliter le stationnement.

Un lieu pour les jeunes sera également aménagé dans les anciens locaux des services techniques, sous la cantine du Bourg, avec la participation active des jeunes et de l'association Goxoki. Pour embellir ce local, nous envisageons de faire appel au mécénat d'entreprise plus particulièrement avec des enseignes d'ameublement et de décoration. Merci de nous contacter en mairie si vous pouvez nous aider.

Le site Lokarri ayant fait l'objet, plusieurs fois, de dégradations coûteuses pour la commune, nous avons décidé d'installer des caméras afin d'assurer la sécurité des lieux.

Nous continuons la remise en état des chemins pour faciliter les déplacements, mais cette réfection ne doit pas nous encourager à rouler vite sur nos petites routes de campagne. J'attire également votre attention sur deux points, entre autres, où la vitesse est excessive : à l'entrée est du village et le long de la voie verte. Nous avons construit le rondpoint Béhotégia sur la D936, route de Bardos, pour limiter la vitesse à l'entrée du village, et nous constatons, chaque jour, que certains commettent des infractions au code de la route. De même, sur la D312, route de Lahonce, le panneau d'entrée en agglomération a été reculé pour limiter la circulation à 50 km/h tout le long de la voie verte. Or, beaucoup d'entre nous ne respectent pas cette règle. « Comme un conducteur averti en vaut deux » selon la maxime, nous devons tous être vigilants ; pour faire respecter la vitesse autorisée, des contrôles vont être effectués par la gendarmerie sur ces deux points sensibles du village.

Je souhaite également vous rappeler que toute construction doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. En effet, il faut déclarer en mairie tout ouvrage de plus de 5m², qu'il s'agisse d'une cabane de jardin, d'un abri de voiture, d'une terrasse, démontables ou pas… Les clôtures et murs doivent également faire l'objet d'une déclaration. Pour les ouvrages de moins de 5m², il n'y a pas besoin de déclaration, cependant, les prescriptions du PLU doivent être respectées (couleur, matériaux utilisés...). Si vous avez un doute, le meilleur conseil reste, dans tous les cas, de prendre le temps de se renseigner directement à la mairie auprès du service d'urbanisme. Attention aussi, au règlement du lotissement si vous êtes concernés.

Cette année est particulièrement riche en élections. Comme je l'ai dit aux jeunes lors de la cérémonie de citoyenneté, je vous encourage à venir voter et à utiliser votre droit pour faire entendre votre voix. Le droit de vote a été obtenu de haute lutte pour que « le peuple » puisse désigner ses représentants. Alors, n'hésitez plus, votez !

Concernant l'espace culturel Bixintxo, les requérants qui avaient déposé trois recours, devant le tribunal administratif, pour détournement de pouvoir ont été déboutés. Aucun vice de procédure ni détournement de pouvoir n'ont été retenus. Le prix de vente de la salle a été validé car conforme à l'estimation des services des domaines, appuyé par un constat d'huissier démontrant la vétusté du bâtiment. D'autre part, contrairement aux arguments des requérants, le tribunal a reconnu l'intérêt général du projet. Il aura fallu attendre vingt sept ans, pour voir renaître cette salle. Les travaux continuent et l'espace culturel Bixintxo devrait pouvoir être utilisé dès septembre 2017, avec le déménagement de la bibliothèque. Ainsi nos 32 associations qui attendent son ouverture avec impatience, pourront très prochainement y organiser des manifestations favorisant le lien social et intergénérationnel….

le lien « inter-généreux ».
D'autre part, M Irkus Robles Arangiz, artiste reconnu, a souhaité faire don à la commune d'une de ses peintures intitulée « Joannes de Leizarraga » en hommage à ce prêtre, né à Briscous en 1506, auteur de nombreux ouvrages et qui traduisit le nouveau testament en basque. Pour le remercier et mettre en valeur ses œuvres, une exposition sera organisée dans le futur espace culturel Bixintxo.
Un autre auteur sera également mis à l'honneur lors d'une prochaine conférence dans ce même lieu. Il s'agit de Monsieur Henri Duhau, né à Briscous, auteur de nombreux livres. Il a récemment écrit sur l'histoire des Salines de Briscous, à paraître prochainement, et pour lequel il m'a fait l'honneur de me demander d'écrire la préface. Ce patient travail de recherche sur notre patrimoine mal connu, et sur la principale activité économique de notre village de l'époque, sauve de l'oubli nombre de documents relatifs à notre histoire. Son apport à notre mémoire collective est indéniable et je souhaite, au nom de la commune, remercier chaleureusement son auteur.
D'autres actions sont programmées, je vous laisse les découvrir dans votre nouveau Eleak.
Bien à vous.

Fabienne Ayensa

Le Budget 2017 expliqué par Pascal JOCOU

Adjoint Finances, aménagement du territoire et agriculture

En ce début de mois d'avril, le conseil a approuvé les différents comptes administratifs et de gestion de 2016 et son budget prévisionnel 2017.

Malgré la diminution constante des dotations allouées, par l'Etat, la commune maintient ses équilibres financiers grâce à un suivi budgétaire rigoureux comme précisé les années précédentes. A titre d'exemple, durant l'année 2016, une consultation a été effectuée pour l'ensemble des contrats d'assurance de notre commune. Suite à celle-ci, Briscous réalisera une économie significative de près de 8000 euros à garanties identiques.
L'année 2017, en terme budgétaire, permettra l'entretien de notre patrimoine : bâtiments, voirie ainsi que différentes mises au normes. Elle permettra la réalisation des investissements engagés : salle Bixintxo, voie verte, ainsi que le nouveau parking. Vous retrouverez, ci-après différents diagrammes représentant les grandes lignes et tendances budgétaires.
Suite à la création de la communauté d'agglomération Pays Basque, des changements sont intervenus dans le domaine de la fiscalité. Pour les taxes ménages (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti), un principe de neutralisation a été adopté sur l'ensemble du Pays Basque afin de ne pas avoir d'impact financier pour les contribuables et garantir les ressources fiscales pour les communes. Ce système permet un maintient du cumul des taux entre la commune et l'intercommunalité au même niveau que 2016. De plus, comme délibéré en conseil municipal lors du vote du budget, la commune ne souhaite pas augmenter ses prélèvements fiscaux. Concrètement, chaque contribuable paiera le même montant global d'impôts locaux qu'en 2016 au profit de la commune et de l'intercommunalité, à base constante pour 2017. Cette année, l'Etat a revalorisé les bases de 0,4 %.
Exemple : Taxe foncière bâtie

Année	Taux communal	Taux intercommunal	Cumul
2016	16,25 %	1,94 %	18,19 %
2017	17,90 %	0,29 %	18,19 %

La communauté d'agglomération percevra l'ensemble de la fiscalité professionnelle comme la loi l'impose. La commune bénéficiera donc d'une attribution de compensation sur la base des recettes de 2016.
Tous ces mécanismes permettent d'impacter au minimum chaque contribuable et garantissent les ressources communales nécessaires à l'équilibre des budgets de chaque commune.
Voilà en quelques lignes les principales informations à retenir en terme budgétaire pour l'année 2017.
La réalisation du budget est toujours un acte important pour la vie du village. Notre ambition est d'apporter le meilleur service à chaque habitant sans pour autant compromettre l'avenir par des décisions inappropriées.

PJ

Fonctionnement

RECETTES	2 380 563
impôts et taxes	1 350 024
dotations et subventions	870 192
produits des services	31 239
produits exceptionnels	15 990
produits financiers	17 239
remboursement frais de personnel	78 339
autres pdts de G.courante	17 540

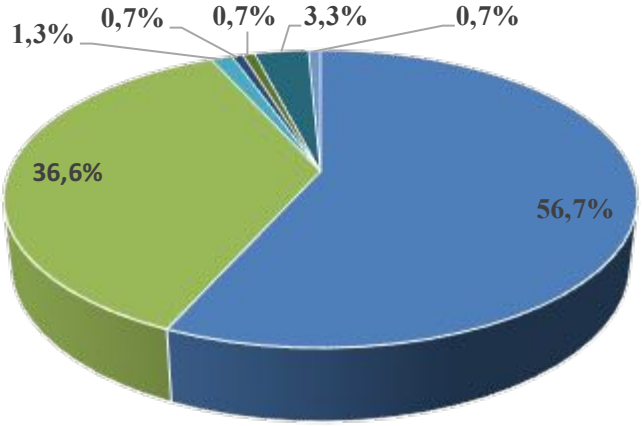

DEPENSES	1 977 159
frais de personnel	657 791
charge de gestion courante	500 849
charges à caractère général	506 620
atténuation de pdts	232 877
opérations d'ordre	22 033
charges fiancières	55 469
charges exceptionnelles	1 520

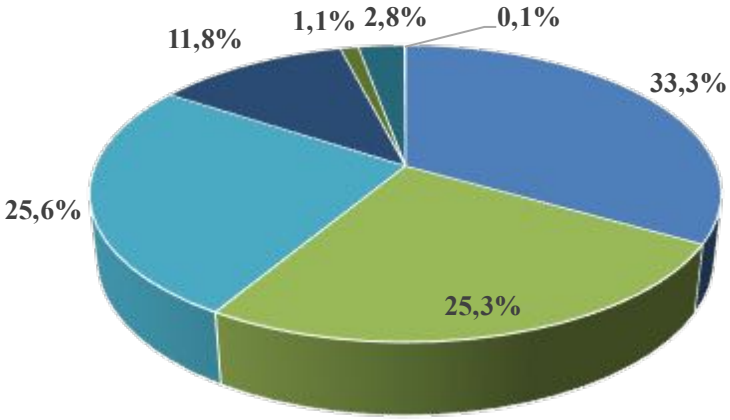

Capacité d'autofinancement brute : 661 995 €

Investissement

Recettes

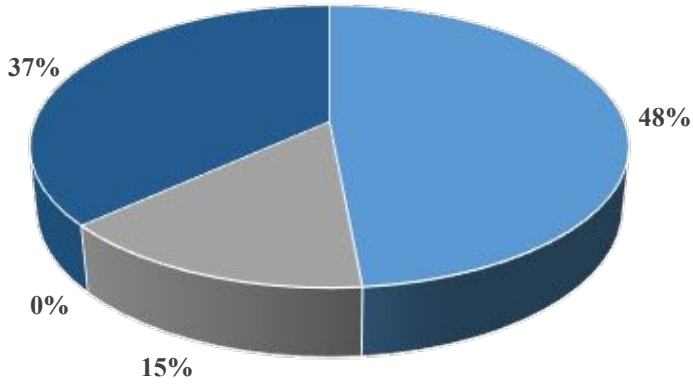

Dotations et fonds globalisés	351 229
Subventions reçues	106 919
Emprunts souscrits	-
Autres recettes d'investissement	265 628
	723 776

Dépenses

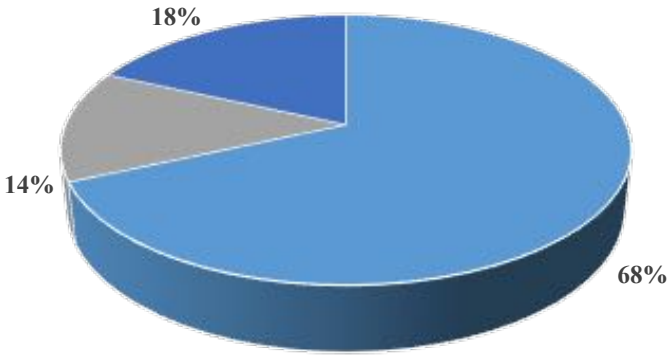

Dépenses d'équipement	914 586
Remboursement dette	179 307
Autres dépenses d'investissement	244 594
	1 338 487

Evolution de la dette

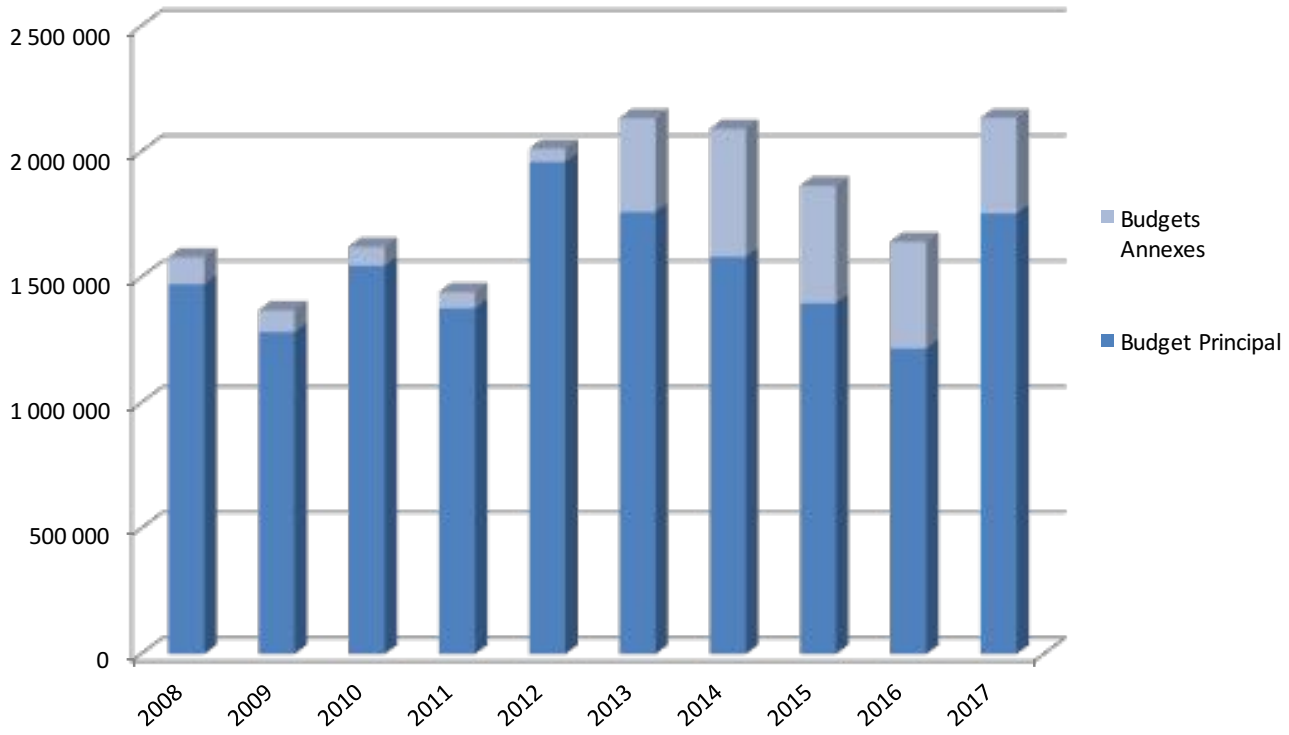

Projets investissement 2017

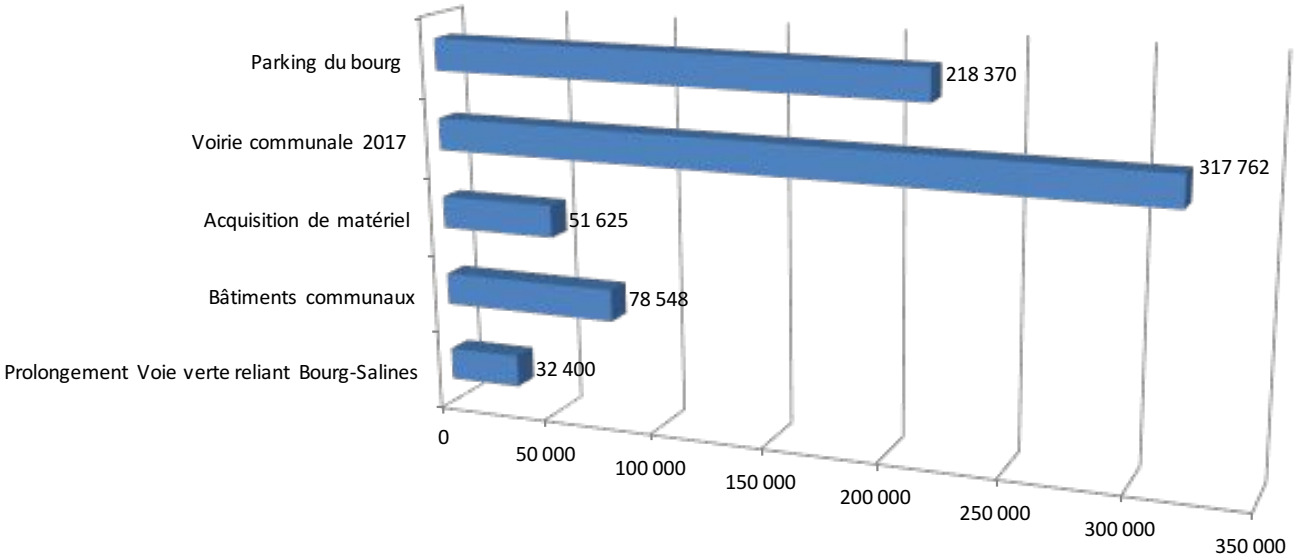

Des chantiers qui prennent du **retard**

Numérue

Numérue, comme vous le savez, est une procédure qui permet de cartographier précisément les voies communales, d'harmoniser leur nom et d'attribuer une numérotation à chaque maison ou immeuble. Cela afin de faciliter la localisation de chacun.

Pour la réalisation des panneaux des voies et des numéros des habitations, le marché d'appel d'offres a été attribué par délibération du Conseil municipal à l'entreprise « Verone Adressage et signalisation » de Lyon qui était la mieux disante.

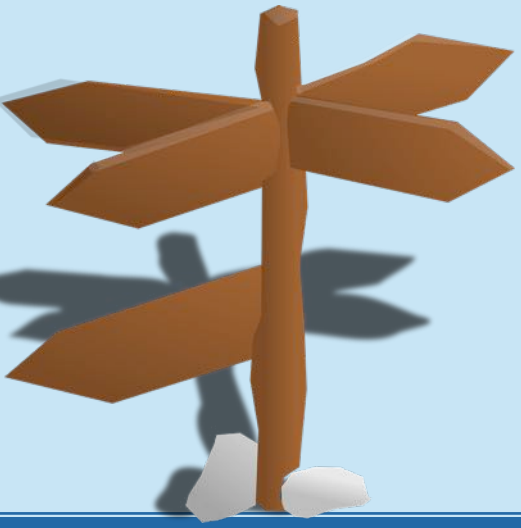

Après avoir été approuvés en décembre 2016 par le Conseil municipal, la dénomination officielle des voies ainsi que les numéros d'habitations ont été transmis à l'entreprise.

Depuis, malgré de nombreuses sollicitations, l'entreprise ne répond pas. Elle a donc été mise en demeure de livrer les panneaux et numéros dans les plus brefs délais.
Sans réponse de sa part, il sera obligatoire de relancer un nouvel appel d'offres. En effet, la Mairie est tenue de respecter cette procédure, sous peine de voir la Commune faire l'objet d'un recours juridique.
Affaire à suivre...

Nouveau cimetière

Suite à des problèmes non inhérents à la Commune, le projet du nouveau cimetière connaît également des difficultés de commencement de travaux.

Effectivement des ouvrages techniques tels que : clôtures et réseau d'eaux pluviales de l'opération BEHOTEGIA ont été implantés sur le terrain du cimetière. Un mauvais positionnement des bornes mises en place par le promoteur BOUYGUES en est la cause.

Afin de lancer les travaux, La commune a donc demandé au constructeur de régulariser la situation le plus rapidement possible, faute de quoi une action en justice, auprès du tribunal compétent, sera lancée.
Ces désagréments ont pour conséquence un retard important dans la mise en œuvre de ces projets.

PE

Elections 2017

Dans les prochains jours et les prochaines semaines (7 mai pour le deuxième tour de la présidentielle et 11 et 18 juin pour les législatives) nous serons à nouveau amenés à nous rendre dans les bureaux de vote.

Vous trouverez dans le texte ci-après toutes les informations nécessaires pour organiser un vote par procuration en cas d'absence ou d'impossibilité de vous déplacer :

Qu'est-ce que le vote par procuration ? Voter par procuration signifie confier à un autre électeur le soin de voter pour soi.

Qui demande la procuration ? Le mandant, c'est-à-dire celui qui donne procuration à une autre personne. Plusieurs motifs peuvent justifier cette demande : obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention. Le mandant informe le mandataire de la procuration qu'il lui a confiée.

Qui vote ? Le mandataire, c'est-à-dire celui qui a reçu procuration du mandant. Le mandataire doit remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant. Il peut recevoir deux procurations au maximum, dont une seule établie en France. Le mandataire vient voter avec son titre d'identité au bureau de vote du mandant.

Comment établir une procuration ? C'est le mandant qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent. La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections pendant un délai maximal d'un an.

Où ? Au tribunal d'instance du domicile ou lieu de travail du demandeur, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (à l'ambassade ou au consulat à l'étranger). Quand ? Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit parvenir à la commune où le mandant est inscrit sur les listes électorales le plus tôt possible. Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement de la procuration, il ne faut pas attendre le dernier moment !

Quels documents permettent la procuration ? • Un titre d'identité. • Un formulaire de procuration, soit fourni au guichet de l'autorité habilitée et rempli sur place, soit, pour gagner du temps, rempli en ligne sur www.service-public.fr et imprimé sur deux feuilles. Ce formulaire est composé de trois parties, l'une indiquant l'identité complète du mandant et du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance), une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement et un récépissé délivré au mandant. Attention, l'utilisation du formulaire en ligne nécessite de se présenter au guichet de l'autorité habilitée. Le mandataire ne reçoit pas de courrier signifiant la procuration. Le mandant doit l'en informer.

Est-ce que le mandant peut voter, malgré la demande de procuration ? • Avant le jour du vote : le mandant peut résilier à tout moment sa procuration (même démarche que pour l'établissement de la procuration). • Le jour du vote : en l'absence de résiliation, le mandant peut quand même voter si le mandataire n'a pas encore voté.

Est-ce que la procuration est payante ? Non, une procuration est établie sans frais. Cas particulier : Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent solliciter par écrit auprès d'une autorité habilitée (police ou gendarmerie la plus proche) la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical.

Source : Service Public

La battue, une autre façon de battre la campagne

La battue, activité ancestrale de chasse, a toujours été pratiquée à Briscous, comme dans la plupart des communes rurales de France. Avec le développement des bourgs à la périphérie des villes, cette activité a pu susciter interrogations et parfois incompréhension auprès des nouveaux arrivants.
Benat Ithurbide, Président de l'Association de Chasse Laborariekin de Briscous a accepté de satisfaire notre curiosité sur ce sujet, des battues étant organisées plusieurs fois par an sur le territoire de la commune.

ELEAK — Quel est le gibier concerné par la battue ?
Benat Ithurbide — Le renard d'abord, seul vrai nuisible, est chassé 20 à 30 fois dans la saison, de fin février à début juillet, généralement sur plainte ou signalement des habitants. Il se sert généreusement dans les poulaillers et ne dédaigne pas non plus un ou autre agneau à l'occasion.

Le chevreuil est chassé du 10 septembre à fin février, à hauteur d'une cinquantaine d'animaux ; on parle de bagues.
Le sanglier enfin est prélevé à hauteur de 10 bracelets par saison. Mais, en fait, on peut demander des autorisations supplémentaires car il peut causer de notables dégâts aux cultures.
ELEAK — Combien de chasseurs participent à la battue ?
B.I. — Une trentaine généralement qui se répartissent en *piqueurs*, sans fusil, avec les chiens, un bâton et une laisse, pour débusquer le gibier et en *postés*, ceux-là avec leur fusil.
ELEAK — Concrètement, comment cela se passe-t-il ?
B.I. — Le bois choisi pour la battue est encadré par les chasseurs postés, chacun restant à vue de ses voisins. Ce sont les piqueurs qui, au signal du cor, lancent les chiens dans le périmètre censé renfermer le gibier. Levés par les chiens, les animaux s'enfuient hors du périmètre des chasseurs postés qui peuvent alors tirer, vers l'extérieur donc, selon un angle de 30 degrés maximum.
ELEAK — Y a-t-il du danger ?
B.I. — La sécurité est notre premier souci et les procédures sont respectées à la lettre : casquette et gilet orange pour tout le monde, cor et moyens radio font aussi partie de l'équipement. On ne tire jamais à l'intérieur du périmètre du bois, toujours vers l'extérieur. La battue, qui fait l'objet d'une autorisation municipale, est signalée par des panneaux en bord de route et à l'entrée de tous les chemins concernés. Avant de donner le signal de la battue, on veille à ce que la zone de chasse soit vide de tout promeneur distrait ou autre…
ELEAK — Que faites-vous du gibier ?
B.I. — Des renards, rien ! Il n'est chassé que parce que c'est un redoutable nuisible pour les activités d'élevage et qu'il est abondant dans nos bois, quoique très discret. Quant à la viande des chevreuils et des sangliers, elle est consommée au cours des repas organisés par les chasseurs ou vendue aux particuliers, au profit de l'association de chasse.
ELEAK — Que pouvez-vous nous dire d'autre ?
B.I. — J'aimerais insister sur le respect de la signalisation mise en place en cas de battue et surtout rappeler de ne pas hésiter à nous signaler tout dégât causé par le gibier et qui aurait pu échapper à notre surveillance.

L'essentiel est dit. Benat Ithurbide a voulu nous montrer que, en plus d'être un loisir partagé par des passionnés, la chasse est, d'une certaine manière, un service au public. Vous en ferez l'expérience, en cas de besoin, en l'appelant au 06 09 51 42 25.

JL

Piccolo c'est rigolo

Le spectacle avec le clown Piccolo a attiré des enfants jeunes, voire très jeunes, curieux et décidés à ne pas laisser Piccolo animer seul cette chaude après midi d'avril.
Soixante quinze enfants ont pris place, assis à même le sol, sur des chaises, des tables ou dans les bras de leurs parents. Ceux du premier rang, plus exposés, ont été choisis d'emblée pour participer.
Une incroyable interactivité qui a laissé s'exprimer toutes les personnalités. On y a vu les timides, les audacieux, les casse-cou, les petits turbulants.
En tous cas, une spontanéité fraîche et belle à voir qui n'appartient qu'au royaume des enfants. Et personne n'oubliera la magie d'un chapiteau monté en un éclair par les enfants et démonté avec la même agilité !

Enfin merci à ces parents volontaires qui ont aussi fait leur numéro d'adresse et d'équilibre, avec application, devant le public.

Association Bixintxo

Ball-trap et repas des Salines

Les années se suivent et ne se ressemblent pas !
Rejoignez-nous le samedi 3 juin à partir de 9 h sur les hauteurs de Briscous (route de l'Enseigne) pour participer au Ball-trap que nous organisons.
C'est ouvert à tous ! Profitez de cette journée pour vous essayer à cette activité, admirer et encourager nos tireurs dans le cadre du Challenge LARREY. De nombreux lots sont à gagner.
Un petit creux ? Un repas sera proposé (places limitées, réservation au 06 34 41 24 11) ainsi que des en-cas tout au long de la journée.
Pour la première fois depuis 4 ans, nous n'organiserons pas le repas de quartier aux Salines car le succès n'étant plus au rendez-vous nous avons décidé de ne pas renouveler.
Mais attention, nous avons prévu un tout nouveau programme pour septembre dont un repas le dimanche midi ; pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons pas tout vous révéler.
Nous vous attendons nombreux pour passer ce bon week-end en votre compagnie.

Comité des fêtes de la Saint Michel

Un beskoiztar sur le podium des **championnats du monde de Paintball**

Les championnats du monde de Paintball se sont déroulés du 24 au 26 mars à Puget sur Argens dans le Var.
Dans l'équipe de France, de cinq compétiteurs, figurait David Bourasseau, propriétaire du Paintball de Briscous et président de l'association du même nom. Après sept matchs éliminatoires l'équipe de France (au centre sur la photo, David Bourasseau avec béret basque) a fini sur le podium en troisième place après la Russie et la Suède et notre compatriote est déjà sélectionné pour la compétition 2018. Félicitations pour ce beau résultat.
Nous profitons de cet article pour rappeler que le Paint Ball de Briscous est ouvert tous les jours et qu'il s'est agrandi avec de nouveaux terrains de jeux maintenant techniquement développés. Il est prudent de réserver.

SC

À PROXIMITÉ...

Nouveautés des **commerçants** et **artisans**

Boulangerie les 3 épis

De nouveaux pains vous sont proposés : la baguette aux céréales et la baguette tradition française et, petit rappel, tout est fabrication maison.

Mageloc

Deux nouveautés proposées à la location :
- Une engazonneuse
- Une voiture frigo

Restaurant JOANTO

La maison Joanto conserve son Bib Gourmand au guide Michelin.
Elle est maintenant distinguée au guide Gault et Millau 2017.
Une nouvelle carte vous sera proposée début juin.
Le service en terrasse est maintenant assuré (si le temps le permet).
Merci de noter notre fermeture du 26 juin au 12 juillet.

Esthétique Natur'el

Pour ce printemps, Natur'el vous fait découvrir sa nouvelle ligne de maquillage : LILY LOLO, les must-haves du maquillage minéral pour vous aider à atteindre une beauté naturelle sans faille.

Vival

Est maintenant équipé pour recevoir les paiements sans contact, à partir de 1 €, par carte ou smartphone.

Les titres de restaurant dématérialisés, sur smartphone, sont acceptés.

Le soleil est de sortie, les grillades aussi : saucisses, merguez, brochettes, côte de boeuf... vous sont proposées par Tony.

SC

Nouvelle ACTIVITÉ...

Un brasseur à Briscous

Le Breton Erwann PORTAIS, après une activité professionnelle passée au-delà des frontières, a décidé de poser ses valises à BRISCOUS pour devenir brasseur. Dans des locaux de la zone de Mendiko Borda, à côté de chez Anne Rozes, il a installé son entreprise de brasseur artisanal pour proposer, au cœur du Pays Basque, une bière de caractère. Blanche, blonde ou brune, il y en a pour tous les goûts. Sa production (1000 litres soit 3000 bouteilles par mois, modérée pour démarrer) sera prochainement disponible à la vente dans les commerces de Briscous mais également sur place le samedi après-midi de 14 à 18 h. Le reste de son temps sera consacré à la production et à la vente sur les marchés locaux. Une bière « made in Briscous » dont il sera difficile de se passer… mais avec modération.

SC

Les Salines font du **ski**

Du 21 au 24 mars les 56 élèves de CM1 et CM2 sont partis au ski à La Pierre Saint-Martin, dans le cadre d'un projet départemental. Ils étaient logés au centre PEP d'Arette.
Pour beaucoup, ces quatre jours ont été l'occasion de découvrir le ski alpin. Encadrés par des parents ayant passé l'agrément, deux bénévoles du ski club et les enseignants, les enfants répartis selon leur niveau ont pu dévaler les pistes.
Tous ont progressé au cours du séjour en particulier les « débutants » qui sont devenus des skieurs très rapidement.
Le dernier jour restera entre autres un très bon souvenir : les 56 ont descendu ensemble le Boulevard des Pyrénées avec un beau soleil au rendez-vous.
Pour reprendre des forces, quoi de mieux qu'un repas chaud au pied des pistes et le soir un moment entre amis dans les chambres ou dans le réfectoire du centre avec, au programme, jeux de société, film et karaoké où le chant de l'hymne de l'Aviron Bayonnais aurait pu déclencher une avalanche !
Enfants et adultes ont beaucoup apprécié ce voyage, trop court pour certains qui ont décidé d'y repartir en famille !
Pour boucler ce beau projet et présenter les photos et vidéos aux familles, une soirée a été organisée à l'école le vendredi 14 avril, avec des jeux sur le thème du ski et de la montagne réalisés par l'ensemble des élèves de l'école.

Ecole des Salines

Les vacances de Pâques **au centre de loisirs**

Mais que font les enfants pendant ce temps ?

Et bien pendant les vacances de Pâques, du 18 au 28 avril, ils étaient entre 20 à 30 enfants à fréquenter quotidiennement le centre de loisirs. Ensemble, dès les premiers jours, ils ont participé au projet d'animation mis en place par l'équipe pédagogique. Il s'agissait pour eux de mieux comprendre l'autre, de l'accepter. Pour ce faire, ont été développées des activités favorisant l'expression d'émotions telles que : la joie, la tristesse, la peur, la colère et le dégoût.
Ils ont découvert que les émotions ne se déclenchent pas pour tous en même temps, ni de la même manière, pour une situation identique. Ainsi a été abordé l'apprentissage du respect de l'autre, première étape pour comprendre et accepter les différences, pour mieux accueillir un enfant différent, un enfant porteur de handicap en ALSH comme à l'école, comme dans la vie.
Pour concrétiser ces apprentissages, les plus petits devaient réaliser un cahier des émotions et les plus grands, un jeu des 7 émotions. Sans doute, pourrez-vous y jouer vous aussi ? Les vacances ça sert aussi à apprendre en s'amusant.
Et puis, des sorties « nature » avec pique-nique ont été organisées pour éveiller les sens et débloquer les émotions. Elles ont eu lieu, le mercredi 19 avril dans les bois de Guillou au Boucau. Hélas, la pluie battante du mercredi 26 a fait renoncer à celle prévue à l'Etang Noir de Seignosse avec visite guidée autour des 5 sens. Ce n'est que partie remise, elle est déjà programmée pour cet été. Promis !

AL

Les nouveautés en **bibliothèque**

De quelle manière peut-on, sans risque, sans se ruiner : se distraire, laisser brûler le dîner, voyager, s'étonner, être dérangé, se mettre en colère, se pâmer, embellir le quotidien … Mais en lisant bien sûr !

Rien de tel pour oublier ses tracas que de prendre un roman et de se laisser transporter dans la vie des autres. On peut même, en refermant le livre, trouver sa propre vie, finalement pas si mal que ça !

Alors, n'hésitez pas, venez emprunter l'une (ou plusieurs) des nouvelles acquisitions disponibles pour vous à la bibliothèque :

- Dans l'ombre –Arnaldur Indridason
- L'amie prodigieuse –Elena Ferrante
- La femme à droite sur la photo –Valentin Musso
- Chaos –Patricia Cornwell
- Nuit – Bernard Minier
- Dompteur d'ange – Claire Favan
- Arrête avec tes mensonges – Philippe Besson
- Un traître à Kensington Palace – Anne Perry
- Les voix de la nuit –Eugène Green
- Des femmes en noir - Anne-Isabelle Lacassagne
- De tes nouvelles – Agnès Ledig
- J'ai toujours cette musique dans la tête – Agnès Martin-Lugand
- Selfies – Jussi Adler –olsen
- La chair – Rosa Montero
- Enfance d'un chaman – Anne Sibran
- Des âmes simples – Pierre Adrian
- Une illusion d'optique – Louise Penny
- Un appartement à Paris- Guillaume Musso

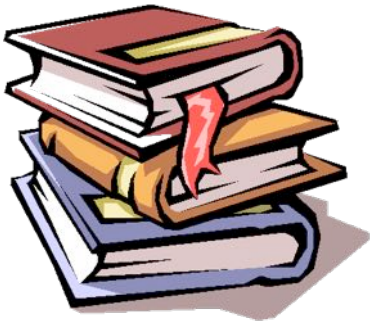

Vous trouverez à la bibliothèque, sûrement de quoi passer un agréable moment. Si vous ne savez pas quoi choisir, venez assister au prochain partage-lecture qui aura lieu le vendredi 5 mai à 14 h à la bibliothèque. Des lectrices passionnées vous feront partager leurs coups de cœur.

AL

Le jardin s'invite dans les **bibliothèques**

Le jardin s'invite dans notre bibliothèque, mais aussi dans celles d'Hasparren, de Bonloc ou encore d'Hélette, de La Bastide-Clairence et de Saint-Martin d'Arberoue. Celles qui ont répondu à la proposition de la bibliothèque départementale, se sont prêtées au pari d'associer livres, terre, graines et savoir-faire. Avec l'agent du développement culturel du pôle territorial des pays de Hasparren, nous avons organisé une exposition de livres traitant du jardin sous toutes ses formes.

Ainsi, de mi-avril à fin mai, vous êtes conviés à venir rêver et re-découvrir votre jardin secret, celui que l'on cultive dans le silence du cœur.

Ce jardin extraordinaire chanté par Charles Trenet, celui des odeurs et saveurs gravées dans notre mémoire, celui que vous voudriez pour votre balcon, votre terrasse, vous saurez le réaliser grâce aux conseils de Cyril Philippoteaux, jardinier municipal, qui vous transformera en jardinier créatif et responsable. Magali Lartigue, technicienne de Garbiki, fera du compost votre meilleur allié pour réussir vos plantations. Les meilleurs conseils vous seront donnés le mercredi 17 mai à 14h. N'hésitez pas à venir partager vos expériences.

Le même jour, à 16 h, pour les plus jeunes, la bibliothécaire (une autre Magali) présentera un Kamishibaï. Ce petit conte relate l'aventure d'une graine qui, avec réticences, aborde le passage de l'intérieur vers l'extérieur. A la suite du conte, les petits jardiniers, avec Cyril et les deux Magali, planteront des graines dans le compost et découvriront la lente évolution du végétal.

Pendant ces 7 semaines, vous êtes également invités à venir désherber… Les rayonnages de la bibliothèque. Et oui, on désherbe aussi dans une bibliothèque lorsque l'on ôte du rayon, un livre, des livres qui n'offrent plus le même intérêt et faire ainsi place aux nouveautés. Ces livres, au lieu d'être mis au rebut, vous pourrez les emporter, gratuitement … si, si ! GRATUITEMENT.

A très vite à la bibliothèque.

AL

Les travaux au village...
On ne peut pas les rater !

L'**espace culturel Bixintxo** commence à dévoiler son esthétique future : les parements bois acoustiques de la salle de spectacle, du hall d'accueil et du bar sont posés, les peintures extérieures arrivent à leur terme, la bibliothèque, les sanitaires et les loges sont terminés, la scène est prête à recevoir tout l'équipement scénique (son, vidéo et lumières). Le planning de réalisation est toujours en avance de quelques semaines pour une livraison de tout l'espace à la rentrée prochaine.

Le **rond-point d'entrée Est du village** (près de la résidence Béhoteguia) a été choyé par les agents communaux des espaces verts qui l'ont agréablement décoré. Vous pourrez très prochainement voir éclore les fleurs minutieusement choisies.

SC

Mises en sécurité

Ces dernières semaines, des travaux de mise en sécurité importants ont été effectués au village :

La **traversée de la départementale par la voie verte** est maintenant protégée par des îlots de rétrécissement et de ralentissement à la jonction des deux départementales et un passage piéton/vélo a été matérialisé. Cela ne doit pas empêcher les utilisateurs de prendre toutes les précautions souhaitées avant de traverser. Les travaux ont été réalisés et pris en charge par le département.

Le centre Bourg, chemin du village et contre allée, sont maintenant interdits aux camions de plus de 3 tonnes 500 (sauf véhicules de livraisons des commerces et autorisations spéciales délivrées par la mairie).

Enfin, après la réalisation de la voie verte, le **panneau d'entrée de village** a été avancé à la jonction des départementales D312 et D936 afin de limiter la vitesse à 50 km/heure… Attention aux radars.

L'entrée du futur lotissement Eguskia (en face de l'école privée St Vincent) se fera, pour tous les camions de chantiers de construction des maisons, par la départementale afin de ne pas traverser le centre Bourg. Les travaux d'accès sont également réalisés et pris en charge par le département, un ilot de protection central sera prochainement réalisé. À noter que cette voie est privée et ne fait pas partie des routes communales ouvertes à tous.

A **Lokarri**, à l'occasion de manifestations importantes, des dispositions sont maintenant prises pour réduire le stationnement sur la départementale et ne pas le permettre à l'intérieur du lotissement Imistola. Les associations organisatrices et les services techniques ont reçu les consignes pour faciliter cette organisation. Rappelons que les parkings devant et à côté de l'école des Salines sont à votre disposition et permettent une entrée directe à l'espace Lokarri par le cheminement sécurisé au-dessus du ruisseau (en prochaine réfection)

Rappel nécessaire, les places pour handicapés du centre Bourg semblent de plus en plus occupées par des véhicules de personnes valides. Même pour quelques minutes ces parkings sont exclusivement réservés aux véhicules de personnes affichant la carte de stationnement pour handicapé. N'oubliez pas le message que nous espérons dissuasif : **Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap.**

SC

Toujours des **dépôts sauvages** de sac d'ordures et d'encombrants

La nouvelle organisation de collecte des déchets ménagers est maintenant en place. Chacun a pris ses bonnes habitudes, les espaces de ramassage sont bien tenus, tout va bien… **Non !**

Il suffit de consulter les statistiques effectuées par les services techniques, en charge de la propreté de ces espaces pour le constater.

En 2016 :

- **781 poches de déchets,** hors containers individuels et collectifs, ont été ramassées ;
- **1419 encombrants**, de toutes natures, déposés illicitement dans ces espaces de ramassage, ont de plus été enlevés.

Qui effectue ces ramassages ? Ce sont les services techniques communaux qui, deux fois par semaine, les effectuent au détriment d'autres tâches utiles à la commune.

À noter que tous ces dépôts sont analysés et que de nombreux dépositaires ont été identifiés et ont fait l'objet d'un rappel à la règle. Cette recherche continuera et des procès verbaux seront dressés. Faire preuve de civisme, c'est respecter l'espace public et son environnement et ne pas participer à la pollution visuelle et olfactive.

Les chiens errants sont alors ravis de déchirer les poches et de répandre leur contenu, compliquant encore plus la tâche des agents municipaux.

Une fois de plus, ce sont quelques personnes irresponsables ou mal élevées qui perturbent le fonctionnement harmonieux de notre village… Espérons que ces quelques lignes les ramèneront à la raison, au civisme et au respect de la vie collective.

Ne fait pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse… Vaste programme !

SC

Cérémonie de citoyenneté du 18 mars 2017

Le 18 mars 2017, un air de jeunesse soufflait sur la mairie. Quarante jeunes Beskoiztar de 18 ans ont été invités à recevoir de façon très officielle leur carte d'électeur et leur livret du citoyen.

Cérémonie symbolique qui a permis à Madame le Maire, Fabienne AYENSA, de rappeler à chacun les valeurs de la République à travers la devise, inscrite dans notre Constitution « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Après avoir insisté sur l'importance d'aller voter, elle a commenté et remis à ces jeunes gens le livret du citoyen qui reprend notamment les différentes majorités qui s'offrent à eux (civile, matrimoniale et pénale) ainsi que leurs droits civiques (de vote, d'éligibilité, de témoignage en justice).

Ces jeunes sont désormais au cœur de la vie de notre pays et de notre village puisqu'ils sont désormais appelés à s'exprimer. C'est eux qui seront, dans le futur, aux commandes de notre société.

« Nous les plus âgés, nous comptons sur vous », a conclu Madame le Maire.

Après un tour de table au cours duquel les jeunes ont fait part de leurs projets, la cérémonie, à laquelle assistaient des élus et des membres de la commission électorale, s'est agréablement terminée par le pot de l'amitié.

MD

L'AGENDA

Samedi 6 mai : Fête scolaire de l'Ecole Saint-Vincent, à Lokarri
Samedi 6 mai : Bourse aux plantes, organisée par l'association Goxoki, parking Vival
Dimanche 7 mai : Election présidentielle – 2ème tour 8 h /19 h, salle Bil Toki
Samedi 13 mai : Finales de pelote, à Lokarri
Mercredi 17 mai : Animations à la bibliothèque, 14 h (rencontre jardinage)
Samedi 20 mai : Tournoi de pétanque, organisé par le local jeunes, à Lokarri
Samedi 3 juin : Ball-trap, organisé par le comité des fêtes des Salines, quartier de l'Enseigne
Samedi 10 juin : Fête du tennis club, à Lokarri
Dimanche 11 juin : élections législatives – 1er tour 8 h / 18 h, salle Bil Toki
Dimanche 11 juin : Vide grenier, organisé par l'Ecole Saint-Vincent, à Lokarri
Dimanche 18 juin : Elections législatives – 2ème tour, salle Bil Toki
Dimanche 18 juin : Gala organisé par l'association EMOZIOA, gare du Midi à Biarritz
Samedi 1er juillet : Fête scolaire des Ecoles publiques, à Lokarri
Samedi 8 juillet : Repas des chasseurs, espace Xirrita

L'ETAT CIVIL

NAISSANCES

ANORGA Lore, née le 6 mars – Route de l'Enseigne
CARDOSO Thiago Carlos Xavier, né le 12 mars – Lotissement Plaza Ondoa
SESE Anhaï Joseph, née le 19 mars – Résidence Plaza Ondoa
ETCHEPARE Leïa, née le 20 mars – 28 lotissement Imistola
BARBES Anton James Robert, né le 4 avril – Lotissement Chandondeya
NWGE DUPRAT Alicia, née le 12 avril – Résidence Behotegia – Rte Départementale 936 – Appt A
NWGE DUPRAT Lindsey, née le 12 avril – Résidence Behotegia – Rte Départementale 936 – Appt A

DÉCÈS

Estelle GONI – 25 ans – décédée le 10 mars - MAS Biarritzenia

LES BREVES

- Le dernier gala d'EMOZIOA « invitation au voyage » a connu un réel succès. Pour notre plus grand plaisir, nous aurons cette année encore l'occasion d'applaudir ces jeunes danseurs le dimanche 18 juin à la Gare du Midi de Biarritz. Le thème de ce spectacle nous est, à ce jour, inconnu mais, entre chorégraphies et musiques variées, ce prochain gala, nous n'en doutons pas, sera d'une grande qualité.

- Des **coupures d'électricité** pour améliorer la qualité de la distribution ont eu lieu dans différents quartiers du village, les dernières sont programmées pour les 4 et 23 mai. A découvrir dans la rubrique « Actualités » du site internet communal www.briscous.fr

- Bil Ta Garbi, dans le cadre de l'opération « Territoire Zéro gaspillage Zéro déchet » organise, par l'intermédiaire des écoles et des associations de parents d'élèves une **collecte de vêtements d'enfants**. Informations dans les « Actualités » du site www.briscous.fr

- Tout sur le **PLU** communal et ses dernières modifications à consulter sur www.briscous.fr « Formalités administratives », « PLU, règlement, plan de zonage ».

- En recherche d'une **assistante maternelle agréée** ? La liste mise à jour est en ligne sur www.briscous.fr « Briscous au quotidien », « Enfance et vie scolaire »

Le grenier à histoires

Lavandières d'avant-hier

En ces époques anciennes où c'était déjà tellement mieux – Je vous parle d'avant ! – la révolution industrielle avait sévi depuis bien longtemps, mais la révolution domestique tardait à poindre et la petite Renault Dauphine d'occasion était encore un poil chère. Que dire alors de la machine à laver qui, hors de prix pour le commun, tenait à la fois de la barrique et du manège de foire ! Darty aurait craint d'accorder son contrat de confiance à cet étrange attirail, d'autant qu'il fallait d'abord faire chauffer l'eau à part pour la verser ensuite dans ce cuveau mécanique.
La traditionnelle lessiveuse avait donc encore quelques beaux jours devant elle avant que la Mère Denis et son lave-linge Vedette n'y mette bon ordre. Cette grosse marmite en fer étamé, était munie d'un double fond surmonté d'une cheminée, elle-même terminée par un pommeau qui arrosait le linge d'eau bouillante. Posée sur un trépied, la lessiveuse bien remplie entretenait une sorte de cycle de l'eau, bouillante et savonneuse, qui nettoyait à peu près bien le linge. Pourvu que le feu de bois soit bien entretenu sous le trépied et le linge bougé de temps en temps (attention au coup de chaud !) le résultat n'était pas loin de convaincre.
C'est à ce moment-là que, à moins de disposer sur son héritage d'un bon ruisseau commodément bordé ou de quelque source lustrale à l'aise dans un beau rond d'herbe verte, il fallait passer à nouveau par la case lavoir : nous y revoilà, vénérable comptable des heures laborieuses ! A force de brosse de chiendent et de gros savon de Marseille, le linge finissait par retrouver sa blancheur éclatante ; pas les bleus de travail cependant, ni autres pièces de couleur, qui recevaient un traitement particulier. Un ultime rinçage effectué et les derniers potins, effilochés de lassitude, étaient soigneusement troussés pour d'ultérieures et domestiques confidences. Il fallait bien s'en retourner et rapporter à bras fourbus tout ce linge à la maison, sans que l'on ne sache plus trop dire qui, de la pile de blanche étoffe ou de la lavandière, était la plus rincée.

JL